Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Etat de Vaud - CFF

Lignes du Simplon et Lausanne-Berne

Les CFF et le Canton s'accordent pour améliorer l'horaire 2018 et limiter la durée des ruptures de correspondances

Un accord a été trouvé entre le Conseil d'Etat et les CFF pour améliorer l'horaire 2018 en maintenant des liaisons deux fois par heure entre la Riviera, le Chablais et les villes du Plateau aux heures de pointe et le week-end. Les CFF s'engagent, en outre, à rétablir systématiquement les correspondances à Lausanne entre les lignes du Simplon et de Berne le plus rapidement possible.

Le Canton de Vaud et les CFF ont trouvé un accord sur l'horaire 2018 et sur la desserte du Chablais et de la Riviera. Rétablir le plus rapidement possible la totalité des correspondances dans le noeud ferroviaire de Lausanne entre les lignes du Simplon et de Berne est également un objectif partagé par les CFF. Ils répondent ainsi à la principale exigence du Conseil d'Etat vaudois.. La rupture provisoire des correspondances une fois sur deux répond à des contraintes dues à de nombreux chantiers de remplacement et de modernisation des infrastructures ferroviaires sur les deux lignes et la nécessité de limiter les risques de retards.

Pour Nuria Gorrite, cheffe du département des infrastructures et des ressources humaines, les discussions de ces dernières semaines entre le Canton et les CFF ont permis d'obtenir des garanties importantes «L'horaire 2018 doit rester une exception à la règle d'assurer des correspondances entre toutes les lignes dans le noeud ferroviaire romand de Lausanne. Les chantiers prévus entre Berne, Lausanne et Montreux sont nécessaires pour rattraper le retard d'entretien et de mise aux normes sur les rails romands. Mais au plus tard après la fin de l'agrandissement du tunnel de Burier, prévu pour fin 2019, les CFF s'engagent à rétablir la totalité des correspondances en gare de Lausanne. Nous avons également trouvé un accord pour améliorer l'horaire 2018 en permettant des liaisons deux fois par heure entre Berne, la Riviera et le Chablais aux heures de pointe des pendulaires ainsi que pour les voyageurs de loisirs se rendant dans les Alpes vaudoises le week-end»

Un engagement confirmé par Alain Barbey, chef de région Suisse romande : « Les CFF se fixent l'objectif de rétablir les correspondances entre les InterRegio du Valais et de Lucerne dès la mise en service de l'horaire 2020, à la fin 2019. Ils s'engagent à faire tout leur possible pour atteindre ce résultat. Cela dépend largement de la mise en service des nouvelles rames à deux étages permettant de libérer le matériel roulant nécessaire à ces correspondances. Par ailleurs, l'horaire qui entre en vigueur le 10 décembre prochain apporte aussi des améliorations pour la clientèle, même si d'importants travaux ont lieu autour des noeuds de Lausanne et Renens : les temps de parcours entre la Riviera, le Chablais et Genève sont réduits, les villes de Morges et de Nyon sont à nouveau reliées directement à Fribourg et Berne, et la cadence à la demi-heure sera introduite sur la Broye».

Les CFF vont faire circuler quatre trains navettes supplémentaires en semaine entre Lausanne et Saint-Maurice, et adapteront les horaires de deux autres InterRegio Genève-Aéroport¬ – Brigue. De plus, la trame horaire permet de maintenir les correspondances à certaines heures, lorsque l'EuroCity Genève-Milan circule, pour ainsi augmenter le nombre de correspondances deux fois par heure à Lausanne principalement en matinée et en soirée. En outre, les week-ends, les CFF financeront le prolongement du «Train des Vignes» du RER Vaud (S 7 Vevey – Puidoux-Chexbres) jusqu'à Palézieux, offrant ainsi chaque heure aux voyageurs en provenance de la ligne de Simplon une alternative supplémentaire pour ne pas perdre de temps en direction de Berne. Les correspondances seront ainsi assurées systématiquement deux fois par heure le samedi et le dimanche, soit par Lausanne, soit par Vevey et Palézieux. Cette solution permettra entre autres de maintenir des temps de parcours attractifs entre Berne et les stations des Alpes Vaudoises, répondant ainsi aux craintes des milieux touristiques.

A plus long terme, les CFF s'engagent aux côtés du Canton de Vaud et des autres cantons concernés pour défendre la cadence semi-horaire stricte entre Berne, Lausanne et Genève et la création d'une troisième relation horaire entre Lausanne et Berne. Ce RegioExpress (RE) circulant entre les rives du Léman et Berne desservirait ainsi une fois par heure les gares de Palézieux et Romont, tout enles possibilités de correspondances avec les réseaux RER vaudois, fribourgeois, bernois à l'horizon du saut d'offre PRODES 2025.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 octobre 2017

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01 ; CFF, service de presse, 051 220 43 43